



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)



Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole
(LaGREA)

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et
Développement
(J_GRAD)***



ISSN : 1840-9962

N °1, décembre 2020

Volume 1

COMITE DE PUBLICATION

Directeur de Publication : Professeur Moussa GIBIGAYE

Rédacteur en Chef : Dr (MC) Bernard FANGNON

Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de
Ouagadougou, (Burkina Faso)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)
AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB,
Côte d'Ivoire)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC,
Bénin)
OFOUEME-BERTON Yolande (UMN,
Congo)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne, France)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)
TCHAMIE Thiou Komlan, Université de
Lomé (Togo)

SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta
Diop (Sénégal)
OGOUWALE Euloge (UAC, Bénin)
HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
KOLA Edinam (UL, Bénin)
CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon
(France)
OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
GONZALLO Germain (UAC, Bénin)
KAMAGATE Bamory, Université Abobo-
Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
KAUDJHS ASSI-Joseph Université
Alassane OUATARA (Côte d'Ivoire)
YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka
(UAC, Bénin)
HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)
BABATOUNDE Séverin (UAC, Bénin)

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), ANAGONOU Désiré (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N^o 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE

N°	TITRES	Pages
1	FANGNON Bernard : <i>Dynamique foncière et vulnérabilité des exploitations maraichères dans la commune de Sèmè-Podji (sud-est du Bénin)</i>	05-20
2	KOUAKOU DJAHA NIMLAN Josiana, AMANI ASSIE Felix, BRIN ADOU Kouabenan, KOFFI YAO Jean Julius : <i>Retour des migrants agricoles et problèmes fonciers dans la sous-préfecture de Brobo (Centre de la Côte d'Ivoire)</i>	21-34
3	IBRAHIMA MOUNKAILA Ridouane, DIPAMA Jean-marie, BONTIANTI Abdou, BACHIR Mourtala : <i>Variations climatiques, pressions anthropiques et dynamiques de l'occupation et de l'utilisation des sols : analyse sur les facteurs de la dégradation des terres dans les communes Kourteye, Simiri et Ouallam (Niger)</i>	35-51
4	BASSE Orou Yorou Guy Aymard, ABDOULAYE Abdoul Ramane, TONDRO MAMAN Abdou-Madjidou, GIBIGAYE Moussa : <i>Perceptions des acteurs agricoles sur les déterminants des changements spatio-temporels de la végétation dans le bassin supérieur de l'Okpara au Nord-Bénin</i>	52-64
5	ASSI-KAUDJHIS Narcisse : <i>Contribution des potentialités endogènes à la gestion de la commune d'Oume (Centre- Ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	65-77
6	TRAORE Diakalya, SOME YELEZOUOMIN STEPHANE Corentin, FANGNON Bernard, DA DAPOLA EVARISTE Constant : <i>Emergence de l'agriculture de rente et dynamique de la gouvernance coutumière du foncier dans la commune de Kangala (Burkina Faso)</i>	78-88
7	HOUINSOU TOGNIDE Auguste, NASSIHOUNDE COCOU Blaise, KPATOUKPA Kweshivi Bienvenu : <i>Problématique de la gestion foncière dans la commune de Tôffo au Sud-Bénin</i>	89-104
8	AHODO-OUNSOU NADOHOU ALODEDJI Richard, TOHOZIN Antoine Yves et GIBIGAYE Moussa : <i>Enjeux fonciers et jeux d'acteurs dans l'espace rural de la commune de Zê (Bénin)</i>	105-117
9	ABOUDOU YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou : <i>Enjeux et défis de la gestion des terres agricoles dans la commune de Savè au Centre du Bénin</i>	118-134
10	Vincent MOUTEDE-MADJI, Beltolna MBAINDOH : <i>Exploitation pétrolière et dynamique des espaces ruraux dans le Département de la Nya en République du Tchad</i>	135-148

11	ANGOA Roseline Ella Ehoué, KOULAÏ Armand, TAPÉ Bidi Jean : <i>Déterminants et incidences spatio-sociales de la paysannerie dans la localité d'Arrah à l'est de la Côte d'Ivoire</i>	149-160
12	KOUMASSOU M. Thréance, YABI Ibouraïma, BALOUBI M. David, HOUSSOU Christophe Sègbè : <i>Ecueils du code foncier domanial et pratiques foncières locales dans les communes d'Aplahoué et de Klouékanmey</i>	161-176
13	KOUASSI Konan, KOFFI Guy Roger Yoboué, N'GUESSAN N'GUESSAN Francis, ASSI-KAUDJHIS P. Joseph : <i>Enclavement fonctionnel et accès aux marchés ruraux dans la sous-préfecture de Bonon en Côte d'Ivoire</i>	177-191
14	ASSEMIAN Assiè Emile, KOUAKOU Yao Fabrice, BOTTI Vanie David : <i>Cartographie des zones humides destinées à l'agropastoral et à l'approvisionnement en eau potable de la commune de Katiola (centre-nord de la Côte d'Ivoire) par télédétection</i>	192-207
15	SANOU Bakary, ADAM Youssoufou, TONDRO MAMAN Abdou Madjidou, DAKOU Bio Sylvestre, GIBIGAYE Moussa : <i>Dynamique institutionnelle de gouvernance et d'aménagement des espaces frontaliers en Afrique de l'Ouest</i>	208-221
16	KRAMO Yao Valère : <i>Accessibilité géographique aux structures sanitaires et stratégies de résilience en milieu rural dans le Département de Gagnoa en Côte d'Ivoire</i>	222-235
17	ODJOUBERE Jules, DAOUDOU O. Laurent, LAOUROU Jean : <i>Impacts de la pression anthropique sur la forêt classée de l'Ouémé-Boukou dans la commune de Savè au Bénin</i>	236-246
18	GBENOU Pascal, GBESSO Gbodja Houéhanou François, GIBIGAYE Moussa : <i>Spatialisation, usages et essai de multiplication massive des plants de <i>Pterocarpus santalinoides</i> DC. en pépinière dans la commune d'Abomey-Calavi</i>	247-257
19	MAGNINI Seindira : <i>Analyse des perceptions liées à la mobilité des enfants dans la province du Sourou au Burkina Faso</i>	258-270

DÉTERMINANTS ET INCIDENCES SPATIO-SOCIALES DE LA PAYSANNERIE DANS LA LOCALITÉ D'ARRAH À L'EST DE LA CÔTE D'IVOIRE

DETERMINANTS AND SPATIAL-SOCIAL IMPACTS OF THE PEASANTRY IN THE LOCALITY OF ARRAH IN THE EAST OF THE IVORY COAST

Roseline Ella Ehoué ANGOA, Armand KOULAI, Bidi Jean TAPÉ

RÉSUMÉ

La paysannerie en tant qu'ensemble des paysans vivant à la campagne, est toujours associée à la ruralité et au milieu rural dans les pays africains. Ainsi, leur poids, même s'il a considérablement régressé d'une manière générale, semble encore dominant dans les territoires ruraux ivoiriens. Mais, dans ce contexte de baisse de la classe paysanne en zone urbaine, certaines villes comme Arrah, à l'est de la Côte d'Ivoire, semblent, pour le moment, faire l'exception avec la présence d'une forte paysannerie. L'objectif général de cette étude est d'analyser les facteurs et les conséquences spatio-sociales de cette société paysanne.

Pour atteindre cet objectif, la recherche a adopté une méthodologie qui combine documentation, observation, entretien et enquête par questionnaire auprès de 100 chefs de ménages dans les 11 quartiers de la ville d'Arrah.

Les résultats et analyses issus de ce travail soulignent l'existence de deux déterminants ou caractéristiques à savoir le fort taux de la population ayant comme activité principale l'agriculture et un vaste finage villageois autour de la localité. De plus, ces indicateurs ont des incidences qui s'apprécient par la présence d'un réseau de campements dans le finage et d'une vie sociale très paysanne dont le mode de vie et de consommation est assimilable à ceux du milieu rural de la Côte d'Ivoire.

Mots-clés : Déterminants, incidences, paysannerie, Arrah, Côte d'Ivoire

ABSTRACT

The peasantry, as a group of peasants living in the countryside, is always associated with rurality and the rural environment in African countries. Thus, their weight, even though it has declined considerably in general, still seems to be dominant in rural Ivorian territories. But in this context of the decline of the peasant class in urban areas, some towns such as Arrah in the east of the Ivory Coast, seem for the moment to be the exception with the presence of a strong peasantry. The general objective of this study is to analyze the spatio-social factors and consequences of this peasant society.

To achieve this goal, the research adopted a methodology that combines documentation, observation, and interview and questionnaire survey of 100 heads of households in the 11 neighborhoods of Arrah town.

The results and analyzes resulting from this work highlight the existence of two determinants or characteristics, namely the high rate of the population having agriculture as its main activity and a large village finage around the locality. In addition, these indicators have impacts that can be assessed by the presence of a network of camps in the finage and of a very peasant societal life whose lifestyle and consumption are comparable to those of the rural environment of the Ivory Coast

Keywords: Determinants, impacts, peasantry, Arrah, Ivory Coast

INTRODUCTION

Considéré comme l'ensemble des couches rurales des paysans d'un pays, la paysannerie est aussi le groupe d'individus ou de communauté habitant la campagne et cultivant la terre (J-S. Eloi, 2015, p 1). Ainsi, la société paysanne et le milieu rural ont toujours entretenu des relations étroites. Cette approche définitionnelle est en dehors de quelques différences, valable dans toutes les zones géographiques.

Dans le contexte africain, C. Coulibaly (2014, p. 43) a souligné le fait que la paysannerie africaine se trouve dans le milieu rural avec comme activité principale l'agriculture. Cette couche de la population qui a, pendant longtemps, dominé le paysage africain, en général et

ivoirien en particulier, a rapidement baissé face à l'urbanisation accélérée observée depuis 60 ans. Ainsi, dans de nombreuses localités urbaines de la Côte d'Ivoire, la part de la population paysanne a considérablement régressé pour laisser la place à un taux très important de citadins qui passent de 32% en 1975 à 50,3% en 2014 (INS-RGPH, 2014, p. 9).

Cependant, dans ce contexte de diminution du nombre de paysans et de leur poids dans la population active, certains centres urbains à l'instar d'Arrah, situé à l'est du pays, semble pour l'instant faire l'exception. Dans cette localité qui se modernise depuis plusieurs décennies et ce, à travers la mise en place de nombreux équipements administratifs, économiques et sociaux, force est de constater un ancrage d'une société paysanne.

Dans une telle situation traduisant un paradoxe spatio-social, quels sont les déterminants et les incidences de cette paysannerie qui paraît se maintenir dans une localité comme Arrah résolument inscrite dans une dynamique de modernisation ? La réponse à cette question se fera à travers l'objectif qui est : d'analyser les facteurs et les conséquences spatio-sociales de cette paysannerie.

1. MATERIEL ET METHODES

Zone de recherche

La localité d'Arrah est située à l'est de la Côte d'Ivoire et plus précisément dans l'ancienne boucle du cacao. Erigée en chef-lieu de département en 2008 par le décret 2008-281 du 08 octobre 2008, la ville d'Arrah a connu son premier préfet fonctionnel le 07 avril 2009. C'est une localité qui a une population dynamique dont l'effectif total est de 24 122 habitants selon le dernier RGPH de 2014. Sur le plan géographique, la ville est localisée entre 6°40'22' Nord et 3°58'19'Ouest. Dans son découpage territorial, Arrah est constituée de 11 quartiers (figure 1).

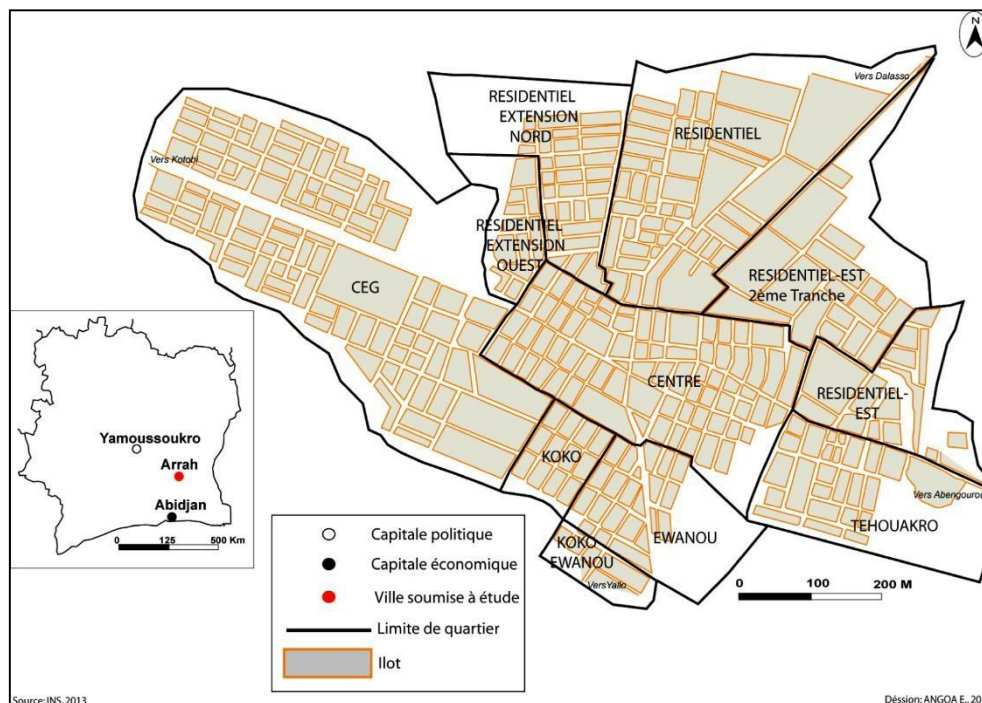


Figure 1 : Situation géographique de la ville d'Arrah

C'est aussi une ville qui, sur le plan fonctionnel, dispose de tous les équipements indispensables dont les plus importants restent une préfecture, une mairie, un hôpital général,

un lycée moderne, une brigade de gendarmerie, un super marché, une pharmacie et deux stations-service.

Méthodes de collecte des données

La collecte des données nécessaires à cette étude s'est appuyée sur plusieurs techniques. Il s'agit de la recherche documentaire, de l'observation, des entretiens et de l'enquête par questionnaire. Les enquêtes ont été menées de septembre à novembre 2018. Si la recherche documentaire s'est faite par la consultation d'ouvrages, de documents statistiques et cartographiques dans les bibliothèques, centres et instituts ainsi que dans les services techniques de la mairie d'Arrah, l'observation a, par contre, nécessité un contact avec le terrain afin de mieux apprécier les phénomènes et vérifier les informations contenues dans la littérature. Ainsi, cette observation a concerné aussi bien le paysage urbain que le finage de la localité d'Arrah.

Pour l'approfondissement des informations de terrain, des entretiens avec des autorités déconcentrées et décentralisées, en l'occurrence les responsables locaux de l'Agence Nationale d'Appui pour le Développement Rural (ANADER) et la notabilité de la chefferie d'Arrah, se sont avérés indispensables. Ces entretiens ont permis d'avoir des informations sur les statistiques agricoles, notamment le poids des ménages agricoles ainsi que l'estimation et l'organisation du finage villageois de la localité d'Arrah. Outre les autorités, l'avis des populations a été pris en compte à travers l'enquête par questionnaire. A ce niveau, seuls les chefs de ménage ont été soumis à un questionnaire. Cependant, compte tenu de la taille et de la densité de la population, un échantillon de 100 ménages sur un total de 4095, soit environ 2% de l'ensemble des ménages, a été retenu. Ces ménages ont été répartis proportionnellement à la démographie des différents quartiers de la ville d'Arrah.

La connaissance du nombre de chefs de ménages à interroger par quartier a obéi à la formule suivante :

Effectif des chefs de ménage du quartier × taille de l'échantillon n / Effectif total des chefs de ménage de l'année

Par exemple, prenant le cas du Quartier centre, on a : $1803 \times 100 / 4095 = 47,11$, soit 47 ménages. Le tableau I présente l'effectif des chefs de ménage ainsi que le nombre de personnes enquêtées par quartier dans la ville d'Arrah.

Tableau I : Récapitulatif du plan d'échantillonnage

Quartier	Nombre de ménages	Chefs de ménage enquêtés par quartier
CEG	227	6
CENTRE	1803	44
EWANOU	197	5
KOKO	64	2
KOKO EWANOU	81	2
RESIDENTIEL	810	18
RESIDENTIEL EXTENSION NORD	204	5
RESIDENTIEL EST 2 ^{ème} TRANCHE	202	5
RESIDENTIEL EXTENSION EST	144	4
RESIDENTIEL EXTENSION OUEST	158	4
TEHOAKRO	205	5
TOTAL	4095	100

Sources : INS, 2014 et enquêtes de terrain, 2018

Pour ce qui est du choix des chefs de ménages à interroger, il y a lieu de souligner que tous les chefs de ménage ont été enquêtés de façon aléatoire sur les lots bâtis par quartier ; ce qui permet de couvrir tout l'espace d'étude.

2. RÉSULTATS

Déterminants majeurs de la paysannerie à Arrah

Plusieurs facteurs ou critères peuvent déterminer la paysannerie dans un espace donné. Mais dans le cadre de cette étude, deux facteurs fondamentaux conditionnent la formation et l'existence d'une paysannerie à l'échelle d'Arrah. Il s'agit du poids de la population agricole et du finage villageois qui est sous le contrôle de la ville.

Poids de la population agricole dans l'espace urbain

Les données fournies par l'ANADER (Agence Nationale d'Appui au développement Rural), soulignent qu'Arrah a une population majoritairement agricole avec 80 % de la population active de la ville. Les statistiques de cette structure technique ont été aussi corroborées par les enquêtes auprès des ménages. Ainsi, sur 100 chefs de ménages, 95 ont comme activité économique principale l'agriculture paysanne. Bien qu'essentiellement agraires, il paraît utile de dégager quelques caractéristiques sociodémographiques de base de ces ménages d'Arrah à savoir, le sexe, la nationalité, le groupe ethnique et le niveau d'instruction. La structure par sexe et par âge des populations agricoles révèle de nombreuses informations contenues dans le tableau II.

Tableau II : Structure des ménages agricoles d'Arrah par sexe et par âge

Sexe Age	Masculin	Féminin	Total
15 à 29 ans	7	4	11
30 à 59 ans	50	27	77
60 et plus	11	1	12
Total	68	32	100

Source : Enquêtes de terrain, 2018

La lecture du tableau II, permet de déduire que l'activité agricole est plus réservée aux hommes, vu la proportion importante des chefs de ménage de sexe masculin. Malgré la prédominance des hommes dans ce secteur d'activité, il faut noter que la part des femmes reste aussi importante puisqu'elles représentent 32 % de l'ensemble de la population agricole. De plus, ces femmes ont une place notable dans la production du vivrier. Dans ce domaine, elles occupent la première place avec plus de 80 % de la population active du secteur du vivrier selon les enquêtes de terrain. Par ailleurs, les caractéristiques par âge mentionnent que le secteur de l'agriculture est dominé par la tranche comprise entre 29 et 59 ans. Ainsi, cette catégorie d'âge constitue l'essentiel du monde agricole de la localité d'Arrah avec 77 % des chefs de ménage. Les autres tranches d'âge à savoir les moins de 15 ans et les personnes âgées de plus de 60 ans ont des faibles proportions avec respectivement 12 % et 11 % des ménages enquêtés. Pour ce qui est de la structuration des ménages par nationalité, les enquêtes ont révélé que les nationaux représentent 75 % des ménages agricoles. Les autres nationalités qui sont pour l'essentiel, issues des pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ne représentent que 15 % des enquêtés. Dans les détails, les chefs de ménages de nationalité burkinabé viennent en tête avec 11 %, suivis des Maliens (7 %). Les informations sur la composition des chefs de ménages par groupes ethnique et niveau d'instruction sont contenues sur les figures 2 et 3

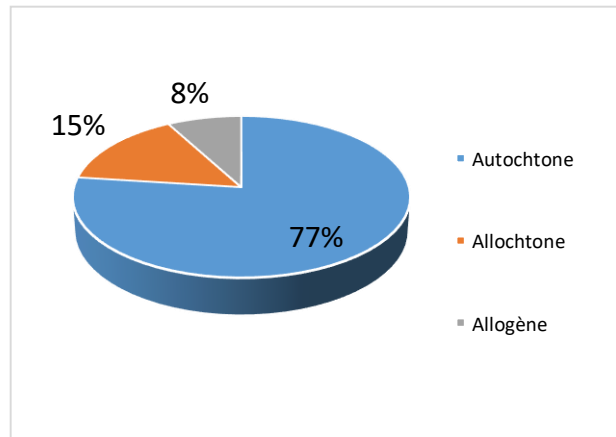


Figure 2 : Structures des ménages agricoles selon le groupe ethnique
Source : Enquêtes de terrain, 2018

Les autochtones qui sont d'ethnie Agni constituent l'ossature des ménages agricoles d'Arrah, soit les $\frac{3}{4}$ des enquêtés. Les allochtones qui viennent en seconde position font moins d'un quart des chefs de ménages.

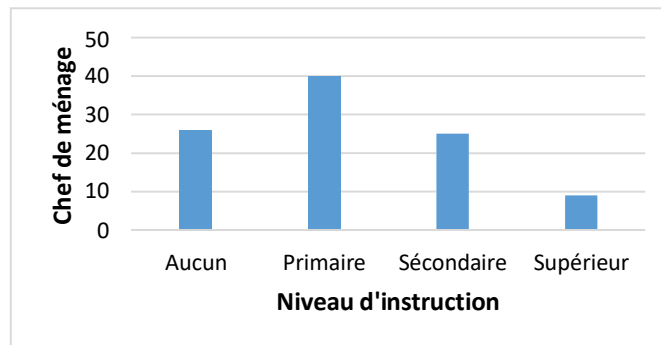


Figure 3 : Niveau d'instruction des chefs de ménages agricoles
Source : Enquêtes de terrain, 2018

En ce qui concerne le niveau d'étude des ménages, la figure 3 fait savoir que la grande majorité des chefs de ménages agricoles de la ville d'Arrah sait lire et écrire, soit plus de 74% des enquêtés contre 26 % n'ayant aucun niveau d'étude. Dans la proportion de ceux qui ont été à l'école, il ressort que la plus grande partie se trouve au primaire, soit 54% des chefs de ménages. Le niveau secondaire, avec 34 %, se place en seconde position. Les chefs de ménages agricoles ayant un niveau supérieur restent non négligeables avec 12%. Ces derniers sont, pour la plupart, constitués de fonctionnaires à la retraite ou en fonction.

Etendue et structuration du finage villageois

Le finage d'Arrah est constitué à la fois des espaces renfermant les cultures, les jachères et les forêts. La particularité de ce finage est son étendue. En effet, l'espace cultivable s'étend sur de vastes superficies voir sur plusieurs kilomètres. Cette disponibilité de terres à Arrah est particulière dans la région. A cet effet, les espaces qui font office de finage entre les autres localités de la sous-préfecture et du département restent très réduits en observant la figure 4.

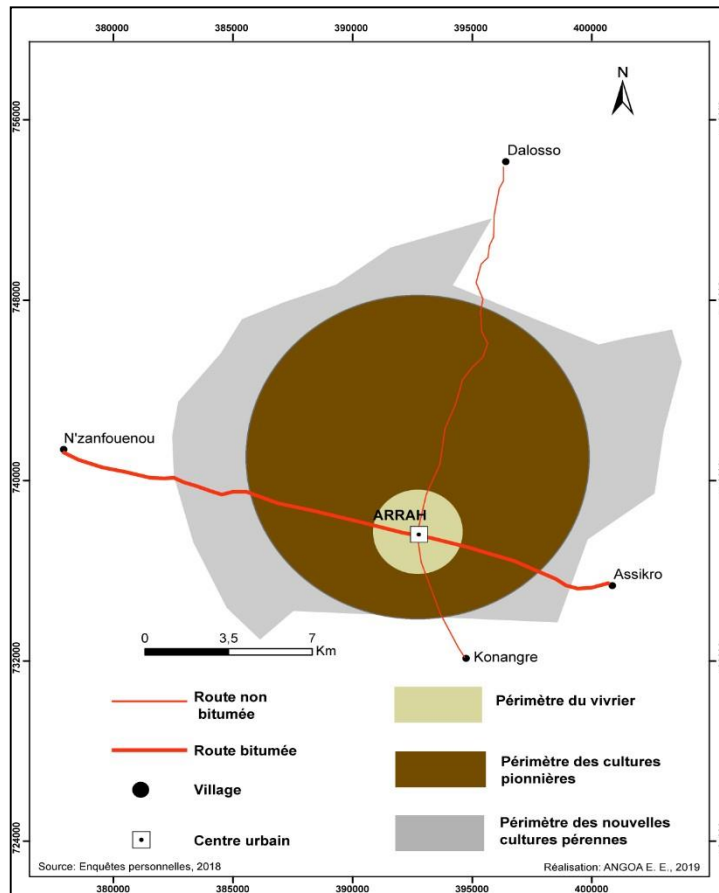


Figure 4 : finage d'Arrah et sa structuration culturelle

C'est la localité d'Arrah qui dispose de vastes finages pour l'agriculture. Les zones les plus importantes en terme de superficie se trouvent d'une part, sur l'axe Arrah-N'zafouenou et d'autre part, sur l'axe Arrah-Dalosso. A ces espaces situés à lisière de la localité, s'ajoutent quelques étendues de bas-fond situées à l'intérieur de la ville qui permettent la pratique de l'agriculture en milieu urbain. Ce finage a une structure qu'il convient de souligner.

La structuration du finage villageois de la localité d'Arrah paraît dans un premier temps complexe. Cette complexité réside dans le fait que les exploitations agricoles sont disparates, car il est courant de retrouver à côté d'une parcelle de vivrier, la présence d'une plantation de culture d'exportation. Mais, en dépit de cette dispersion, trois niveaux de structuration peuvent se distinguer dans le finage villageois d'Arrah.

Le premier niveau est celui où l'on retrouve une forte représentation des cultures vivrières notamment les maraîchers, les condiments et quelques féculents en l'occurrence le manioc. Ce niveau qui peut être appelé périmètre du vivrier, s'étend sur un rayon de 0 à 2 km autour de la ville d'Arrah. C'est dans ce périmètre que l'essentiel des vivriers, en dehors de la banane plantain et de l'igname, est produit.

Le second niveau de structuration est, quant à lui, marqué par la présence de nombreuses plantations de cacao ainsi que de plusieurs parcelles de banane plantain et surtout d'igname. C'est dans ce deuxième niveau que s'observe la plupart des associations culturelles, notamment celles du cacao et de la banane plantain. Situé dans un rayon de 2 à 6 km au maximum, ce périmètre concentre la plus grande partie des exploitations de cacao (jeunes comme vieilles), de banane plantain et d'igname de la localité d'Arrah.

Le troisième niveau de structuration du finage villageois d'Arrah se caractérise par la présence remarquable des exploitations d'hévéa et de palmier à huile. Ce niveau se situe généralement au-delà de 6 km. C'est sur cet espace que se rencontre la plupart des exploitations d'hévéa et de palmier à huile. Bien que dominé par ces deux cultures d'exportation, il est courant d'y retrouver quelques plantations de cacao.

Les facteurs de la paysannerie à travers les caractéristiques et le poids de la population agricole ainsi que l'organisation du finage villageois, ont des incidences sur le paysage agraire ou non de la localité d'Arrah.

Incidences spatiales et sociales de la paysannerie à Arrah

Deux grandes incidences socio-spatiales se démarquent. Il s'agit de la présence d'une part d'un réseau de campements et d'autre part, d'une vie sociétale très paysanne.

Présence d'un réseau de campements autour de la ville

Malgré son statut de centre urbain, Arrah possède un réseau de campements dispersés sur toute l'étendue de son finage (figure 5).

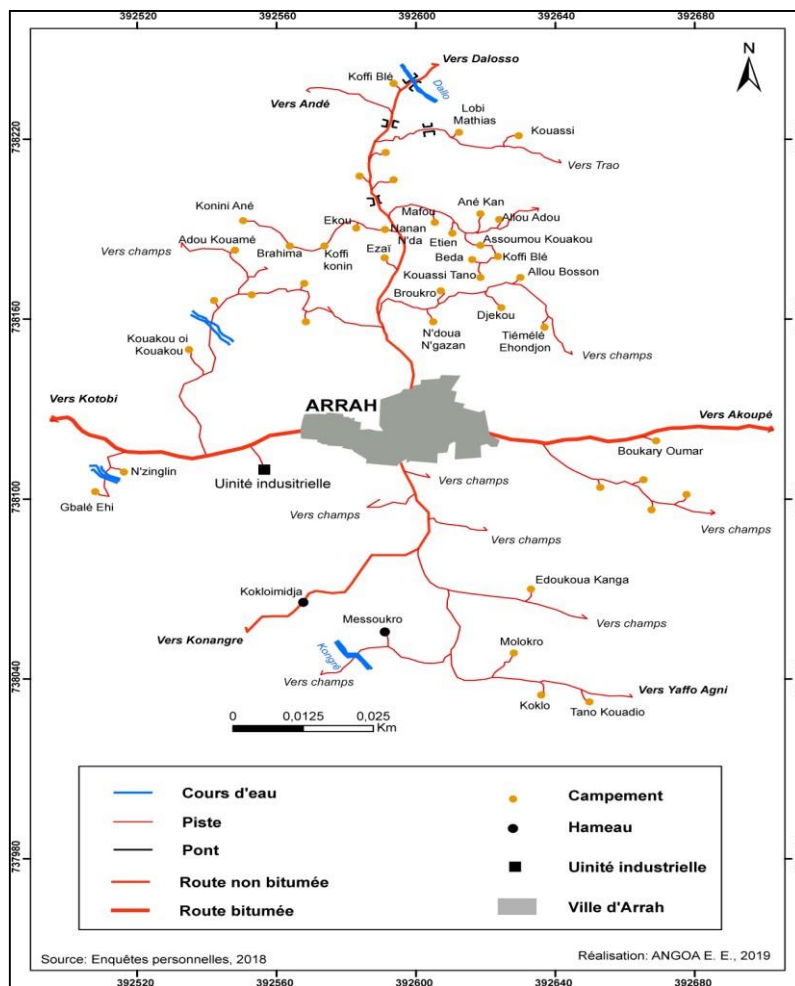


Figure 5 : Aperçu général du réseau de campements de la ville d'Arrah

Dans l'organisation spatiale, il ressort selon la figure 5, une dispersion de l'est à l'ouest et du nord au sud, des campements appartenant à la ville d'Arrah. Cependant, le finage nord de la localité en l'occurrence l'axe Arrah-Dalosso reste le plus dynamique. Sur cet axe, on observe le plus grand nombre de campements qui, dans l'ensemble, sont de petites tailles (2 à 5 cases ou maisons au maximum). La seconde zone de concentration des campements est le finage sud

principalement l'axe Arrah-Konangré. Cette zone est marquée par la présence de gros campements en raison de leur taille et du nombre d'habitations dont la moyenne est de 10 maisons et plus. A l'instar des autres sites habités, ces campements appartiennent à des paysans originaires et résidents d'Arrah. Ces campements dont le nombre reste tout de même important, présentent plusieurs caractéristiques au niveau de la taille. A cet effet, ces campements ont de 2 à plus d'une dizaine de casses ou de maisons (planche 1).



Planche 1 : Différents types de campements dans le finage villageois d'Arrah
Prise vues : ANGOA Ella, 2018

Ces campements, quelle que soit leur taille, appartiennent tous à la ville d'Arrah, car les fondateurs et les occupants affirment dans l'ensemble être des habitants de cette localité urbaine. Outre les campements, les incidences spatiales de l'agriculture paysanne sur la ville d'Arrah s'apprécient également dans le mode de vie sociétale de sa population.

Vie sociétale paysanne

L'agriculture paysanne a des incidences sur le mode de vie d'une grande partie de la population à Arrah. Ces répercussions s'apprécient au niveau de certains aspects de la vie en société. Il s'agit, par exemple, des retrouvailles journalières après les travaux champêtres dans des endroits spécifiques. Ce sont généralement des lieux de consommation de vin de palme. A ces endroits, les paysans de retour des champs et campements se retrouvent pour consommer du vin de palme et aussi échanger sur des faits et événements de la vie socio-économique et culturelle de la localité d'Arrah.

Ces habitudes quotidiennes des paysans ont contribué à la floraison des lieux de vente de vin de palme dans le paysage urbain d'Arrah (photo 1)



Photo 1 : Un point de vente et de consommation traditionnelle de vin de palme à Arrah
Prise de vue : ANGOA Ella, 2018

Constitués de hangars construits avec des matériaux naturels issus des campements et champs, ces endroits s'ouvrent généralement dans l'après-midi, période pendant laquelle les paysans reviennent des champs. Dans le paysage urbain de la ville d'Arrah, ces lieux de consommation se localisent le long des principaux chemins menant aux campements, notamment l'axe Arrah-Dalosso et Arrah-Konangré. Ces points de vente se localisent aussi au centre de la ville comme le montre la figure 6. En dehors des espaces de vente et de consommation traditionnelle de vin de palme, l'autre facteur qui caractérise le mode de vie paysanne à Arrah, est la restauration.

En effet, dans le paysage urbain, on note l'existence de nombreux restaurants temporaires dont l'activité est rythmée par celle des paysans. Le modèle de confection et de vente des repas à ces endroits est fonction du comportement des paysans. Ainsi, très tôt le matin entre 6 h et 9 h et ce, de façon régulière, la ville d'Arrah est envahie de points de vente de nourriture destinée généralement aux populations ayant pour activité principale, l'agriculture. Cette catégorie de population (paysans) vient se restaurer dans ces endroits avant de se rendre dans les champs et campements de la localité. Ce qui est remarquable dans la ville d'Arrah, c'est que la plupart de ces points de restauration, se localise le long des principaux axes menant aux grandes zones de pratique de l'activité agricole. Cependant, l'épicentre de la concentration de ces restaurants temporaires reste les alentours du marché central ainsi que les axes menant aux campements et champs comme ceux d'Arrah-Konangré, au sud de la ville et Arrah-Dalosso, au nord (figure 6).

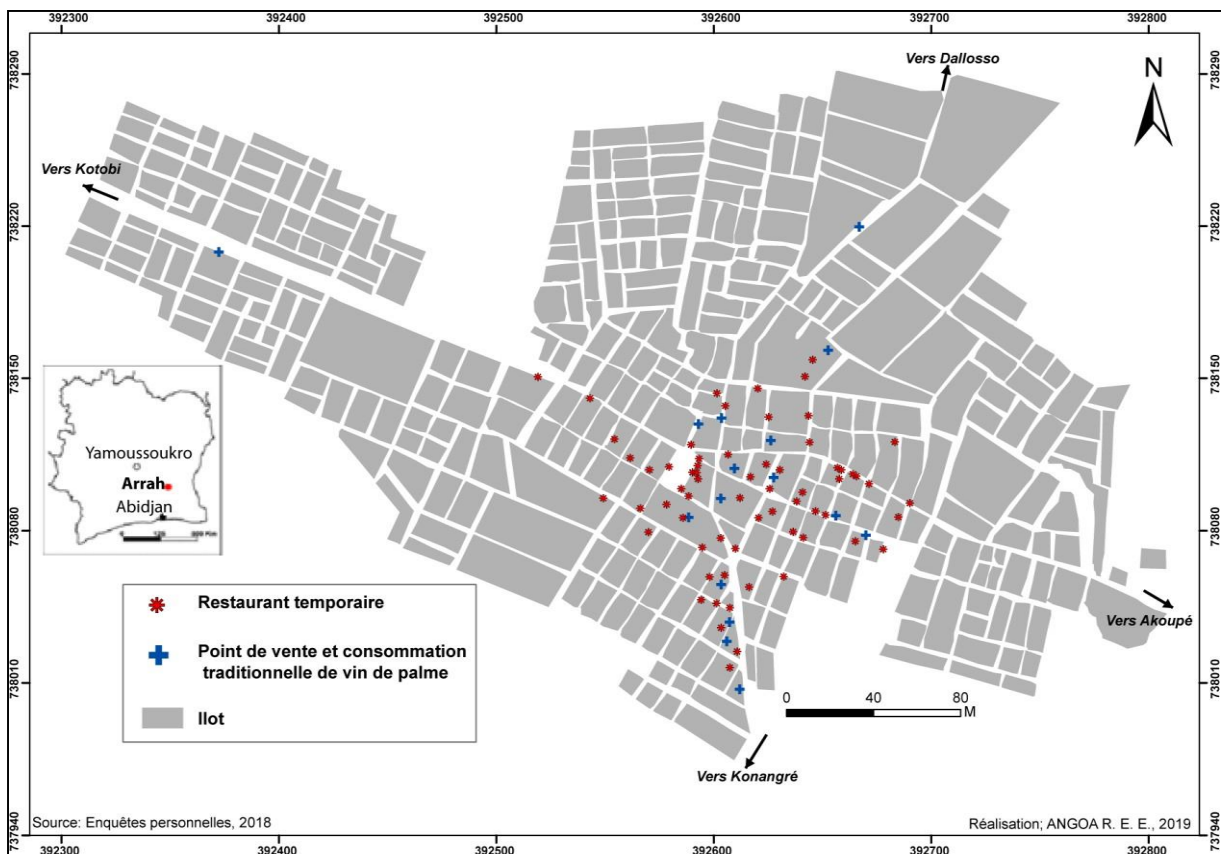


Figure 6 : Vue générale des points de vente de vin de palme et de restauration temporaire à Arrah

La durée journalière de ces restaurants temporaires et circonstanciels n'excède guère 3 h. Ainsi, à partir de 10 h, ces points de consommation de repas des paysans baissent en intensité ou même disparaissent. Les raisons de ces baisses et ces disparitions à cette période de la

journée, résident dans le fait que la majorité de la clientèle constituée de paysans a déjà quitté la ville. De plus, les femmes qui pratiquent cette activité de restauration sont également des actifs agricoles. De ce fait, après avoir pratiqué l'activité de restauration très tôt le matin, elles se reconvertissent en exploitantes agricoles, le reste de la journée.

3. DISCUSSION

Les résultats des enquêtes dans la localité d'Arrah soulignent d'une manière générale deux caractéristiques essentielles à l'existence d'une paysannerie. Il s'agit d'une part, de la proportion très élevée de la population ayant pour activité principale l'agriculture et d'autre part, de la dimension spatiale du finage. Avec plus de 75% des actifs, le pouvoir démographique de ce secteur est impressionnant à Arrah. Cette situation est à la fois générale et particulière. Sa généralité réside dans le fait que toutes les localités ivoiriennes qui ont une vocation agricole, ont des taux de populations actives agricoles qui se situent entre 67 et 73% (Ministère de l'agriculture et du développement rural, 2017, p. 24).

Cependant, la plupart des études indiquent très clairement que cette hégémonie démographique de l'agriculture s'observe principalement en zone rurale où selon P. Vimar et N. Koffi (1995, p. 24), « la domination des activités agricoles est extrême dans les villages (88% des actifs) et plus encore dans les campements (98%) ». Une telle situation tranche avec celle d'Arrah dans la mesure où il s'agit d'une localité urbaine (un chef-lieu de département). Par ailleurs, quels liens peuvent-ils exister entre la population agricole d'Arrah et la paysannerie ? Ces rapports se situent dans le fait que la grande majorité de cette catégorie de population se trouve généralement en zone rurale. En effet, F. Pinton (2009, p. 202), fait savoir que « les sociétés paysannes (paysannerie), les paysans et la ruralité entretiennent des relations historiques dans l'imaginaire de la société humaine que, les récentes mises en "pays" et mises en paysage de l'espace rural n'ont pas démenti ». A partir des affirmations de F. Pinton, les résultats des enquêtes à Arrah traduisent un paradoxe qui est spatial et social dans le fait qu'il s'agit d'un espace urbain (ville) où, la part de la population agricole constituée de paysans devrait se réduire au profit de celle du secteur informel, par exemple.

L'autre élément révélateur de paysannerie à Arrah, c'est la présence d'un important finage autour de la ville. En effet, Arrah possède une large assise foncière sur laquelle la grande majorité de sa population pratique des activités agricoles et qui est qualifiée de finage. Le statut de finage conféré aux terres agricoles d'Arrah trouve son explication dans les caractéristiques données par B. Dian (1985, p. 136). A cet effet, cet auteur souligne que dans la Côte d'Ivoire forestière, « un finage est le territoire d'un village, soigneusement délimité, approprié par les différents lignages et constitué de l'espace vécu (village), l'espace renfermant les cultures et les jachères ». Cette description faite par Dian cadre avec le finage d'Arrah, qui en plus de son immensité, est géré par les autorités coutumières et les différents lignages autochtones. De plus, c'est un finage dont la structuration est fonction des espaces de cultures et d'un réseau de routes et de chemins assurant les liaisons avec les localités voisines P. Gillardo (1997, p. 13).

En s'appuyant sur les analyses faites par les auteurs et les résultats de terrain, il apparaît que le finage est un élément distinctif du milieu rural qui, lui-même, entretient des liens étroits avec la société paysanne. Ces deux caractéristiques ou déterminants de la paysannerie ont quelques incidences sociales et spatiales qu'il convient d'analyser.

Les conséquences spatiales de l'ancrage de la paysannerie dans la localité d'Arrah sont la dynamique d'un réseau de campements et quelques activités informelles extra-agricoles. Ainsi, tout le finage villageois est émaillé de sites habités qui servent d'habitations temporaires ou permanentes aux acteurs du monde agricole. Ces campements sont dynamiques en taille et en nombre. Cependant, la disposition des campements sur le paysage agraire d'Arrah est typique

de celle des localités rurales disposant des mêmes conditions géo-climatiques que l'espace d'étude comme le souligne B. Dian (1985, p. 179) à travers ceci :

« Chaque village de la zone forestière ivoirienne possède tout un réseau de campements satellites, éparpillé sur toute l'étendue de son finage, donnant naissance à un habitat dispersé intercalaire ».

Les campements situés sur le finage de la localité d'Arrah épousent ces mêmes caractéristiques dans la mesure où il existe sur ce paysage agraire une diversité en taille des campements partant des plus petits (deux cases) à environ une centaine d'habitations. En outre, dans la plupart des recherches faites dans les milieux forestiers de la Côte d'Ivoire, la présence des campements dans les finages villageois est étroitement liée à l'agriculture et surtout à la société paysanne. A ce titre, on peut prendre comme référence, les travaux de A. A. Adayé (2013, p. 139) dans le sud-ouest ivoirien, dans lesquels l'auteur indique clairement que la paysannerie dans la région du Bas-Sassandra rime avec les campements.

La société paysanne d'Arrah a également pour conséquence, l'existence de quelques activités à caractère informel tels les restaurants temporaires et les lieux de vente vin de palme. Ainsi, le paysage urbain d'Arrah, enregistre plusieurs lieux de restauration et de vente de vin de palme dont les périodes d'animation et les acteurs sont essentiellement les paysans. Ces activités en étroite relation avec la paysannerie sont partagées par celles évoquées par I. Besson (2012, p. 17) qui affirmait que :

« Parmi les multitudes d'activités connexes en relation avec l'agriculture paysanne, il y a le transport, le tissage, la poterie et la restauration ».

Ce qui particularise ces endroits de vente, est qu'ils sont des lieux de retrouvailles pour affermir les rapports sociaux entre des individus et pour échanger sur des faits inhérents à la société villageoise d'Arrah. Une telle attitude se voit généralement dans une paysannerie comme le souligne H. Mendras cité par J-S. Eloi (2015, p. 3) à travers ceci :

« Dans la paysannerie le mode de vie relève de la communauté villageoise, chaque paysan ressemble à son voisin, partage avec lui une même vision du monde et son univers ne dépasse guère les limites du village dans lequel il vit ».

CONCLUSION

Considérée en réalité comme l'ensemble de la société paysanne ou des paysans, la paysannerie a une nette emprise dans la localité d'Arrah. C'est une paysannerie qui se caractérise par non seulement une forte population agricole dans la proportion des actifs mais aussi par l'existence d'un vaste finage villageois qui est géré par la société coutumière de la localité d'Arrah. Ces déterminants qui sont les plus significatifs de la paysannerie, ont des incidences spatiales et sociales sur le paysage urbain et agraire de la ville. Ces conséquences s'apprécient d'une part, par la dynamique d'un réseau de campements dans le finage de la localité et d'autre part, par l'ancrage d'une société très paysanne à travers son mode de consommation et ses activités économiques. Ces déterminants et incidences de la paysannerie à Arrah sont, selon les recherches faites par de nombreux auteurs, assimilables à ceux des terroirs et milieux ruraux de Côte d'Ivoire. En somme, Arrah demeure pour l'instant une ville qui détient une forte société paysanne malgré son statut de grand centre urbain.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADAYE Akoua Assunta, 2013, *Développement agricole et sécurité alimentaire dans la région du Bas-Sassandra*. Thèse unique de géographie, IGT, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, 512 p.

BESSON Igor, 2012, Enjeux, défis, et actualité de la formation agricole et rurale en Afrique francophone : quelques pistes de réflexion et de travail, ADEA, Ouagadougou, 86 p.

COULIBALY Chéibane, 2014, *Politiques agricoles et stratégies paysannes au Mali de 1910 à 2010 : mythes et réalités à l'office du Niger*. Harmattan, Paris, 274 p.

DIAN Boni, 1985, *L'économie de plantation en Côte d'Ivoire forestière*. Thèse d'état, NEA, Abidjan, 458 p.

ELOI Jean-Serge, 2015, Evolution de la structure sociale, la fin des paysans. 26 p.

GILLARDOT Pierre, 1997, *Géographie rurale*. Ellipse, Paris, 208 p.

INS-RGPH, 2014, Recensement Générale de la population et de l'habitat : principaux résultats préliminaires, Abidjan, 26 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL, 2017, Recensement des exploitants et exploitations agricoles 2015-2016. volume 1, synthèse des résultats du REEA, 59 p.

PINTON Florence, 2009, « De la paysannerie française aux peuples de la forêt amazonienne », *Études rurales* [En ligne], 183 |, mis en ligne le 01 janvier 2011, consulté le 18 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/9006> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9006>

VIMARD Patrice et KOFFI N'guessan, 1995, Une recherche en coopération pour le développement : présentation des programmes scientifiques du projet ENSEA-ORSTOM : dynamique de peuplement à Sassandra. in ; *Séminaire sur Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra*, ORSTOM / ENSEA, Abidjan, p. 15-30.

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

Axe 2 : Economie rurale

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

Axe 3 : Genre et développement rural

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

2. Instructions aux auteurs

Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 01 au 31 août 2020.

Retour d'évaluation : 30 septembre 2020.

Date de publication : 15 décembre 2020.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: journalgrad35@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.3.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses. Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Références bibliographiques Article

dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Oguniola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 40.000 FCFA (quarante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à quarante mille francs (40.000 F CFA) par envoi Western Union, RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77